

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-4761

présenté par
Mme Ferrari et M. Giraud

ARTICLE 59

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Au début de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« Ces compensations »

les mots :

« Les compensations mentionnées aux 1° et 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.